



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 27.11.2019

Numéro de publication: SR01-0000001953

Cantons: GE, TI

Entité de publication:

Banque Cramer & Cie SA, Avenue de Miremont 22, 1206 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus A.M.&C. Finance SA avec Banque Cramer & Cie SA

3. Publication

Organisation transférante:

A.M.&C. Finance SA
CHE-110.064.367
Via Lambertenghi 5
6900 Lugano

Organisation reprenante:

Banque Cramer & Cie SA
CHE-109.360.617
Avenue de Miremont 22
1206 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 20.11.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

20.02.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

KPMG SA, succursale de Genève
Rue de Lyon 111
case postale 347
1211 Genève 13